

# Procès-verbal de la réunion du Bureau N° 1 du 8 janvier 2019

Fédération Française du Sport Adapté  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901  
Déclarée à la préfecture de Police de Paris le 19 Juillet 1971  
N° de dossier 71/956  
Reconnue d'Utilité Publique par décret du 26 Avril 1999 - J.O. n° 102 du 2 Mai 1999

\*\*\*\*\*

Les membres du bureau de la Fédération Française du Sport Adapté dont le siège est situé au 3, rue Cépré, 75015 Paris, se sont réunis le mardi 8 janvier 2019 au siège fédéral, à 18h30, sur convocation écrite du président.

## Chaque participant signe le registre de présence en entrant en séance

### Présents

Marc TRUFFAUT	Président
Henri MIAU	Président délégué
Joël RENAULT	Secrétaire général
Colette FERON-GRENOUILLEAU	Secrétaire générale adjointe
Jean-Claude WACH	Trésorier
Claude GISSOT	Membre
Catherine FAYOLLET	Médecin fédéral national

### Par visio

Sandrine DESTOUCHES	Vice-présidente communication et partenariats
Evelyne DIAZ	Vice-présidente Sport adapté Jeune

### Excusé

Henry ROIG	Trésorier adjoint
------------	-------------------

### Invitée

Marie-Paule FERNEZ	Directrice technique nationale
--------------------	--------------------------------

Marc TRUFFAUT ouvre la séance en souhaitant ses meilleurs vœux à tous les membres. Il souhaite que l'essentiel de la réunion soit consacré à la préparation de la semaine fédérale qui se déroulera au CREPS de Bourges du 26 au 30 mars prochain.

## 1. Informations données par le président

### • *Sport de haut niveau*

Le président de la FFSA propose que la FFSA reprenne l'organisation des championnats du monde de ski INAS, les Suédois ne pouvant assurer les compétitions en ski alpin. Ces mondiaux de ski alpin et nordique INAS se dérouleront entre le 4 et le 12 mars 2019 à Lans en Vercors.

### • *Prime de fin d'année pour le personnel*

Cette année, compte tenu des décisions gouvernementales, ces primes sont exemptées de charges sociales. Le président met à la discussion le sujet des primes.

Après discussion, le bureau se prononce pour la formule suivante :

- Pour les salariés FFSA, travaillant au siège ou non, la prime se montera à 200 € par personne.

- Pour les cadres techniques nationaux, la prime prendra la forme d'un chèque cadeaux du montant maximum autorisé, soit 166€

• *Rémunération des entraîneurs*

Le comité directeur du 24 août s'était prononcé pour une formule intégrant, au vu du budget prévisionnel 2018 :

- une base de 180 € chargés pour les médecins et les entraîneurs,
- une base de 140 € pour les kinés
- une base de 120 € pour les autres professionnels ;

La commission financière avait indiqué que 24 jours, par encadrant et par pôle, pouvaient être financés.

Cette proposition s'appliquera à l'ensemble de stagiaires en formation DES, qui ont été pris en charge par la FFSA en 2018. Il n'est pas prévu d'attribuer de rémunération d'entraîneur pour cette année passée.

Sur le dossier rémunération des entraîneurs, médecins... il reste un travail individuel à réaliser. Evelyne DIAZ propose de réaliser un tableau individuel pour la rémunération des entraîneurs, médecins et autres.

## **2. Trésorerie de la FFSA**

Jean-Claude WACH, trésorier, souhaite préparer sa suite suffisamment en amont de la prochaine AG électorale. Il souligne qu'il s'est appuyé, depuis son élection au comité directeur de Lille, sur les compétences de Christine GHYS, ancienne chef d'entreprise et élue à la ligue des Hauts de France. La commission financière proposera au président une solution pour l'associer le plus possible aux travaux du bureau.

## **3. Fédération Française d'Aviron**

Le président et la DTN ont été surpris d'apprendre que le Ministère avait, sans aucune information ni concertation du président ni de la DTN FFSA, modifié l'arrêté portant délégation à la FFSA en supprimant, outre le surf, cette discipline de la délégation FFSA et en l'attribuant à la FF Aviron sous le label « aviron adapté ». Le président de la FF Aviron, Jean Jacques MULOT, contacté, n'était même pas au courant de cette information et n'a fait aucune demande en ce sens auprès du ministère des sports !!!

## **4. Subvention CNDS sur le projet « Héritage des jeux » :**

La FFSA a reçu du CNDS, sur l'appel à projet « Héritage », une subvention de 150 000€ permettant de compenser le manque à gagner pour la FFSA qui rend gratuite les licences « Multiclubs ».

## 5. Aide dégressive de la CNSA sur les ESQ

Le président a adressé un courrier d'information aux CDSA et ligues, les informant de la décision de la CNSA de retirer progressivement son financement complémentaire pour les ESQ. Ce financement prendra fin en 2022. La CNSA a adressé à la FFSA une convention qui précise, pour la période de 2018 à 2022, le montant et les modalités d'attribution de la contribution de la CNSA au financement des 75 postes dont bénéficie la FFSA. Cette convention régularise en même temps les versements de 8 000 € par poste pour l'année 2018.

Le montant prévisionnel de la subvention attribuée à la FFSA, de 2019 à 2022, sera réparti de la façon suivante :

- 2019, 6 667 € par poste
- 2020, 4 667 € par poste
- 2021, 2 667 € par poste
- 2022, 1 334 € par poste.

## 6. Global Games Brisbane 2019

Une pré réservation pour 130 personnes a été effectuée auprès d'une compagnie d'aviation par Maryline Gallois.

## 7. Semaine fédérale - 27 au 30 mars 2019 - CREPS de Bourges

Jour	Matinée	Après midi	Soirée
<b>Mardi 26 mars</b>		Arrivées Co dir, DTN	Possibilité d'arrivée des CTF
<b>Mercredi 27 mars</b>	Temps d'échange et de préparation de la semaine (DTN, Co dir) <b>1 salle 35 places</b>  Arrivées des CTF	Travaux en ateliers des CTF (avec DTN et Co dir) : <b>Séquence 1 « Inclusion et modèles économiques »</b>  <b>Amphi et 4 salles</b>	<b>Soirée des régions</b> , animée par les CTF (chaque participant apportera un produit régional) <b>Bar du gymnase</b>
<b>Jeudi 28</b>	Suite travaux en ateliers des CTF (avec DTN et Co dir) : <b>Séquence 2 « Inclusion et modèles économiques »</b>  <b>Amphi et 4 salles de 20</b>  Dans la matinée, arrivées des com. Sportives Nationales (2pers par com), de la com des parents, com médicale, com recherche,	Travaux en 6 groupes sur les thèmes de « la classification et la réglementation sportive » Avec les CSN, la com des parents, la com médicale, com recherche, CTF, DTN, Co dir <b>Amphi et 4 salles de 20</b>  Vers 18h : animation IDEMA  Arrivées des associations, CDSA, ligues participants à l'AG	Soirée vidéo (à confirmer)  <b>Amphi</b>

<b>Vendredi 29</b>	<p>Arrivée de la CNC des sportifs Commission médicale élargie 1 salle de 15 Séance plénière : Restitution des Travaux des CTF sur « Inclusion et modèles économiques » (1) <b>Amphithéâtre</b></p> <p>Interventions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'Isabelle Caby (sur l'inclusion)</li> <li>- de Katia TORRES, ministre des sports sur « les modèles économiques »</li> </ul> <p>Départ des CTF après déjeuner</p>	<p>CNC des sportifs 1 salle de 20 CN des parents 1 salle de 10</p> <p>Séance plénière pour asso, CDSA, Ligues, Co dir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Echanges sur les thèmes de l'Inclusion et des modèles économiques » et réponses aux questions (1) (2) (3)</li> <li>• Intervention de la MAIF</li> </ul> <p><b>Amphithéâtre</b></p>	<p>Soirée de gala au vélodrome du CREPS Remise des médailles or de la FFSA</p>
<b>Samedi 30</b>	<p>Départ des com sportives, com médicale, com recherche,</p> <p>AG Fédérale (1) (2) (3)</p> <p>Buffet sur place</p>		

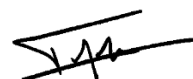
- Thomas Rall sera sollicité pour participer à la semaine fédérale.

Ne pas oublier d'inviter en amont un représentant :

- (1) des partenaires du médico-social : APAJH, UNAPEI, PEP, UNAFAM, Croix Rouge, SOF, ACPEI Chalons, FEHAP, UGECAM, Sport en tête,
- (1) des partenaires du mouvement sportif en relation ou en convention avec FFSA : FF badminton, FF basket, FF canoë k, FF équitation, FF escrime, FF foot, FSCF, FF golf, FF gymnastique, FF handball, FF Handisport, FF judo DA, FF lutte, FF montagne escalade, FF pétanque, FF sport boule, FF études et sports sous-marins, FF randonnée pédestre, FF rugby, FF sports de glace, FF tennis, FF tir à l'arc, UCPA, UFOLEP, CNOSEF, CPSF.
- (2) des autres partenaires :
  - Institutionnels : Ministère des Sports, Pôle ressources sport et handicap de Bourges, Agence nationale Perf 2024.
  - Economiques : ANCV, Champagne Guillaume, CNSA, FDJ, Mutuelle Intégrance, Malakoff Médéric, Mousquetaires, IDEMA, SIP 19, Société Générale, Patrick, Home Ball, Opticien, ASO, Acturian, RG Sport, MAIF.



**Joël RENAULT**  
Secrétaire général



**Marc TRUFFAUT**  
Président